

ETATS GENERAUX DE LA DIRECTION

Mardi 12 juin 2018

SNUipp-FSU des Landes

➤ **Les tâches et les missions assurées dans les faits:**

- assistante sociale
- psychologue
- infirmière
- avocat - juge
- réparateur de photocopieuse
- lecteur de textes juridiques
- responsable d'équipe
- «public relations »

➤ **Ce qui est inutile :**

- les élections quand il n'y a qu'une liste
- le bureau de vote des élections (beaucoup de votes par correspondance)
- le projet d'école sous cette forme (sauf fiches actions)
- les bilans du projet d'école
- les animations pédagogiques imposées
- les CEC pour les directeurs de maternelle
- les réunions passerelle CM2/6ème
- la participation aux conseils de classe
- les prévisions d'effectifs
- les PPMS
- le DUER
- la procédure « absentéisme » très lourde qui ne sert à rien

➤ **Ce qui est chronophage et très lourd, ce qui est difficile :**

- les équipes éducatives et leur compte rendu
- Affelnet (impression, recueil des documents)
- les relations avec le collège (passage de l'info)
- la gestion des ATSEM, des collègues
- la santé scolaire (lourd à organiser, public à cibler, visite à organiser dans des locaux adaptés)
- la gestion des maladies (poux, gale ..)
- les PAI (renouvellement, signatures...)
- les PPRE
- le bilan des AVS (imprimé qui change)
- le ressenti d'isolement devant les AVS/EVS qui ne conviennent pas.
- le management des équipes : selon le nombre de classes, les générations différentes, la question du « qu'est-ce que je fais à l'école ? »
- la gestion de la coop
- la charge mentale (heures de travail prises sur le temps personnel)
- les écoles sont de plus en plus dépendantes des décisions des collectivités territoriales
- la complexification des tâches

➤ **Ce qui serait utile :**

- une formation juridique (lecture des jugements de divorce, de garde alternée)
- un suivi des IP (quand elles sont déposées, on n'a pas de suite)

➤ **Ce que l'on veut :**

- la reconnaissance de la fonction
- des salaires à hauteur des responsabilités
- du temps de décharge augmenté et sur du temps continu (pas sur plusieurs demi-journées par semaine)
- davantage de décharge quand il y a une Ulis
- de l'aide administrative pérenne
- continuer à assurer une mission d'enseignement

Quelques remarques :

- le pilotage est mauvais : les IEN ne font plus leur travail d'IEN et des choses reviennent alors qu'elles ne le devraient pas
- il y a trop d'intermédiaires
- on est trop dépendant des collectivités (équipement des écoles, équipement informatique...)
- on ne veut pas d'un statut
- on ne veut pas avoir à gérer une entreprise